

Mairie de MEILHARDS

19 510

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois de novembre, à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etaient excusés, Yves MAZERBOURG avec pouvoir à Florian FRACHET
Brigitte LE BRIEZ avec pouvoir à Jean Pierre CHAUNU
Anne ROPERT avec pouvoir à Elodie DUMOND.

Secrétaire de séance : Mme Dominique WANGERMEE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'unique sujet de l'ordre du jour est la vente de l'école du Breuil.

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la séance du 20 octobre 2022

ORDRE DU JOUR

1 / Vente de l'école du Breuil

Monsieur le Maire indique que suite à la mise en vente de l'école du Breuil, et après plusieurs visites infructueuses, Monsieur et Madame HEMERY ont fait une offre de 60 000 € net vendeur pour cette propriété.

Il s'agit donc aujourd'hui de délibérer afin de changer la destination de l'immeuble, composé aujourd'hui de trois appartements, en une maison individuelle.

Sur les conseils de Madame AUBOIROUX de l'agence immobilière CELAUR d'Uzerche, et vu le contexte économique et la flambée des taux d'intérêts, une nouvelle estimation a été effectuée et le bien sera proposé au prix minimum de 60 000 €.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE que le prix de vente minimum soit de 60 000 €
- DÉCIDE de vendre la parcelle CH110 située « 2 route de Las Bordas » à Mr et Mme HEMERY au prix net vendeur de 60 000 €.
La maison actuellement divisée en 3 appartements changera de destination pour devenir une maison individuelle. Les frais notariés et annexes liés à cette transaction seront à la charge des acquéreurs.
- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents et actes pour la réalisation de cette vente par la commune.

2 / Quelques dates à retenir

- le loto de l'école, le dimanche 27 novembre après-midi,
- le repas des aînés, le samedi 3 décembre
- le marché de Noël, le vendredi 16 décembre de 16 heures à 20 heures.

3 / Remerciements

Monsieur le maire transmet les remerciements de Mr et Madame TRULLARD suite au décès de leur mère.